République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Direction Générale de la Recherche Scientifique
et du Développement Technologique

PROGRAMME NATIONAL DE RECHERCHE

Technologies Industrielles

Direction de la Programmation de la Recherche,
de l'Evaluation et de la Prospective

http://www.nasr-dz.org

Design: DG RSDT

Transparence

Rigueur

Collaboration

Innovation

Compétition

DGRSDT - DPREP - Mai 2010

Site Web :www.nasr-dz.org / www.dprep.nasr-dz.org, Email : dprep@nasr-dz.org,
Tel & Fax: 021 63 87 15 / 17, Email : pnr@nasr-dz.org

PREAMBULE

Dans son Article 3, la Loi n° 08-05 du 16 Safar 1429 correspondant au 23 février 2008 portant loi d'orientation et de programme à projection quinquennale sur la recherche scientifique et le développement technologique 2008-2012, définit les principaux objectifs de la recherche scientifique et du développement technologique projetés pour la décennie à venir. Pour atteindre ces objectifs, l'article 4 a défini les intitulés des 34 programmes nationaux de recherche (PNR), dont les contenus scientifiques ont été élaborés par plus de 480 experts avec la participation de tous les secteurs économiques et de l'élite nationale établie à l'étranger. Ces travaux en ateliers se sont déroulés lors de divers regroupements (Oran, Béjaia et Annaba en janvier 2009, Biskra en février 2009, Alger en juin et décembre 2009), complété et finalisé à l'UDES (Bousmail) les 24-25 février 2010.

La Direction Générale de la Recherche Scientifique et du Développement Technologique (DG-RSDT), dont la mission première est de mettre en application l'ensemble des dispositions prévues par la loi n° 08-05, travaille à l'instauration et au respect de mécanismes adéquats pour développer et soutenir la créativité, avec son corolaire l'innovation, dans le but de sortir à moyen et long termes le pays de la dépendance scientifique, technologique et économique, et d'aller vers un développement durable au bénéfice des générations futures.

A cet effet, le lancement des PNR est une opération stratégique et hautement symbolique. Il reflète la volonté et l'effort considérable consentis par la nation pour la promotion de la recherche scientifique et du développement technologique, qui ne peut se concevoir sans des obligations en retour, principalement en termes d'objectifs atteints, de retombées socio-économiques et de bon emploi des deniers publics.

Pour ce faire, le lancement de l'appel à projets impose des pré-requis, notamment celui de redynamiser le Conseil National de la Recherche Scientifique et Technique (CNRST), organe décisionnel suprême en matière de politique nationale de recherche scientifique et de développement technologique. Il en est de même pour la priorisation des programmes nationaux de recherche qui n'a pu se faire en raison des délais enregistré dans l'installation des commissions intersectorielles et du conseil national d'évaluation (CNE) chargé de l'élaboration du référentiel national et de la charte d'évaluation, avec la participation de l'ensemble des organes d'évaluation (conseil scientifique, comité sectoriel, commission intersectorielle). La DG-RSDT a donc procédée au lancement de l'appel d'offres des 34 Programmes Nationaux de Recherche prévus par la loi, avec une égale priorité.

Les évaluateurs, au même titre que les soumissionnaires de projet, ne peuvent être en retrait de ce processus, des objectifs ciblés, et des impacts attendus. Nous avons pour cela délibérément introduit dans ce document des indications sur les procédés d'évaluation. Cet acte n'est pas fortuit, mais résulte de diverses recommandations des instances tant scientifiques que politiques, et constitue un point focal de notre quête vers l'excellence. Les procédés d'évaluation sont donc, pour la recherche tout comme pour l'enseignement supérieur, la clef de voûte du cercle vertueux de l'amélioration de l'efficacité et de la reconnaissance de la qualité.

La Direction de la Programmation de la Recherche,
de l'Evaluation et de la Prospective (DPREP)

Missions de la DPREP :

- Coordonner l'élaboration et la mise en œuvre des programmes Nationaux de Recherche Scientifique et de Dév. Technologique (RSDT)
- Mettre en place des réseaux de recherche ;
- Organiser l'évaluation périodique des activités de RSDT
- Contribuer à l'évaluation de la politique nationale de recherche ;
- Mettre en œuvre la politique de participation aux programmes internationaux de recherche, bilatéraux ou multilatéraux ;
- Initier des actions de prospective et de veille technologique

SOMMAIRE

1. Préambule	01
2. Notice Explicative du formulaire de présentation de projet	03
3. Présentation du contenu du programme PNR Technologie Industrielle	07
3.1 Domaine1 : R-D en Technologies Industrielles	08
3.1.1 **Axe 1** : Stratégie et Maintenance en Technologies Industrielles	10
3.1.2 **Axe 2 :** Matériaux, Capteurs, et instrumentations	11
3.2.3 **Axe 3 :** Modélisation et simulation pour l'optimisation	11
3.2.4 **Axe 4 :** Productique, automatique	11
4. Partie I : Présentation du Projet	13
5. Partie II : Présentation de l'équipe de recherche	16
5.1 Identification du porteur de projet	16
5.2 Identification du partenaire socio-économique du projet	17
Attestation de domiciliation du projet	21
Attestation d'acceptation des modalités de soumission de projet	22
Attestation de dépôt de projet	23
Fiche d'Evaluation	24
Avis et notations de l'évaluateur	28
Résumé du PNR en langue nationale	30
Préambule au PNR en langue nationale	32

Notice explicative du formulaire de présentation du projet

Il est recommandé aux équipes présentant des projets dans le cadre de cet appel à propositions de remplir scrupuleusement toutes les rubriques en s'appuyant sur les termes de ce guide. Ces informations serviront aux experts pour l'évaluation et la sélection des projets. Nous encourageons particulièrement les projets multisectoriels ayant une projection sociétale. Ainsi, excepté le PNR à vocation académique (Sciences Fondamentales), il est demandé formellement aux soumissionnaires de travailler en partenariat entre secteurs économiques et/ou secteur académique.

Le formulaire de présentation comporte des rubriques centrées sur les points suivants :

I- Identification du projet

Cette rubrique recouvre la présentation de l'intitulé et les différentes informations relatives au projet. Le projet doit être intimement lié aux thèmes et axes prioritaires définis dans le PNR. Le renseignement précis des différents champs conditionne la recevabilité du projet (mots clés, informations sur le responsable du projet, les membres de l'équipe etc.).

II- Description du projet

Cette rubrique donne les éléments essentiels du projet, précise son intérêt, indique la stratégie globale pour aboutir aux résultats escomptés et dans quelle mesure la diffusion de ceux-ci pourra être assurée de manière adéquate (publications, séminaires, brevets, utilisation des résultats par des partenaires du domaine économique…). Chaque projet sera évalué pour son propre mérite et sa justification en indiquant l'état des connaissances bibliographiques récentes sur le sujet.

- ***Objectifs*** *:* Cette rubrique doit préciser les résultats attendus et cibler les objectifs les plus importants.
- ***Méthodologie*** *:* Dans cette rubrique, en plus de la description des méthodes préconisées et des outils que l'équipe se propose de mettre en œuvre, il faudra montrer comment s'insère le projet dans l'avancement de la méthodologie de recherche et en indiquer le caractère novateur. Le projet est évalué non seulement à partir de la qualité scientifique et de l'originalité des idées mais aussi de la manière particulière et des moyens de le réaliser. L'adéquation et l'intérêt des méthodologies proposées constituent un critère fondamental.
- ***Plan de travail et calendrier de réalisation*** *:* Cette rubrique doit montrer comment les objectifs du projet peuvent être atteints sur la base du plan de travail préconisé. Les tâches et les étapes doivent être clairement énumérées et quantifiées. Le calendrier de réalisation doit être suffisamment précis pour montrer l'état d'avancement de l'équipe dans le travail en question, les différentes étapes de la recherche en fonction de la méthodologie préconisée et des objectifs assignés, et les résultats prévus à la fin du projet.

III- L'équipe de recherche

Cette rubrique présente l'équipe responsable de la conduite du projet. Elle présente aussi le personnel impliqué (nom et prénom, grade, institution de rattachement, nature de la participation au projet, extrait de CV, lettres d'engagement des membres de l'équipe). La composition de l'équipe du projet est importante, et le rôle de chaque membre de l'équipe doit être clairement décrit en fonction de la méthodologie proposée. Les compétences acquises par l'équipe doivent être en adéquation avec les objectifs assignés au projet.

Il est demandé aux responsables de projets d'indiquer en particulier les références de l'équipe (travaux, publications en relation avec le domaine). Il faut montrer que l'équipe dispose de compétences nécessaires pour la réalisation du projet, qu'elle est d'un niveau scientifique élevé et fait preuve d'une connaissance suffisante de l'état de l'art. Pour les projets pluridisciplinaires, toutes les compétences nécessaires devront être représentées.

- **Un membre de l'équipe ne peut être membre dans plus de deux (2) projets.**

Pour les projets conduits par un réseau d'équipes, il faudra indiquer les tâches et les activités spécifiques à chacune des équipes partenaires, mais ceci ne devrait pas influer sur les budgets. Dans le cas d'un projet présenté en réseau, un pôle de compétence, chaque équipe partenaire du projet devra fournir une lettre d'engagement signée par le chef de l'équipe locale du projet et son chef d'établissement.

- **Composition de l'équipe : pas plus de 6 membres**

IV. Partenariat socio-économique et socioculturel

L'esprit de ce programme est d'assurer le transfert des résultats de la recherche en vue d'une valorisation créatrice de richesses nouvelles (participation de membres de l'équipe dans les domaines de l'expertise et de la consultation, en réponse à des demandes de service, valorisation de savoir-faire ou de technologie...). Il faudra donc décrire le fonctionnement du partenariat. Le projet devra faire l'objet de concertations préalables avec les partenaires impliqués (du secteur public, collectivités locales ou de l'entreprise).

V. Impacts et retombées du projet

5.1.- *Impacts et retombées scientifiques :* Les experts jugeront de la qualité novatrice du projet et dans quelle mesure ce dernier génère un progrès dans l'état de l'art. Il faudra ainsi faire la démonstration de l'importance de l'apport attendu au niveau des connaissances et des méthodes de recherche.

5.2. *Impact sur la formation :* Les doctorants peuvent être impliqués dans le projet proposé. Les apports du projet en matière de formation par la recherche sont une richesse qu'il faudra faire valoir.

5.3. *Impact sur le développement du pays :* Le projet doit avoir des retombées économiques et sociales directes ou indirectes, y compris d'ordre pédagogiques (sur la formation : master, doctorat), économiques (contributions à la création d'emploi et au développement durable) ou culturel (préservation de la mémoire). Un autre critère important est la conformité du projet avec l'appel à propositions, à savoir dans quelle mesure ce projet s'intègre dans les PNR, par la dynamique à créer (réseaux, accréditation des laboratoires, amélioration du niveau scientifique de l'équipe impliquée).

VI. Moyens matériels et financiers

Le coût global du projet doit être estimé, y compris les financements obtenus ou demandés par ailleurs et les financements dont l'équipe souhaite disposer pour mener à bien son projet. **Il n'est pas prévu de budget d'équipement** pour les PNR, étant donnés qu'ils s'appuient sur des structures fonctionnelles. Le montant de la subvention demandée au programme doit être minutieusement justifié.

6.1. *Moyens matériels disponibles pour la réalisation du projet*

Lister le matériel disponible dans le ou les laboratoires impliqués dans le projet.

6.2. *Actions antérieures engagées dans le cadre de la thématique proposée*

Indiquer les actions antérieures et courantes engagées dans le cadre de la thématique proposée (PNR 1998-2002, projets dans le cadre de coopération tel PURAQ, Algérie-Tunisie, etc..).

6.3. *Coût supporté par le partenaire socio-économique*

Si le projet reçoit un soutien financier d'une autre provenance, notamment d'un partenaire économique éventuel, ce soutien doit être évalué et une attestation doit être fournie **impérativement.** Pour les projets présentés par un réseau d'unités de recherche ou de réseau de compétences, il faudra proposer une répartition des moyens demandés, aussi bien en ce qui concerne le fonctionnement que l'équipement en matériel.

6.4. *Moyens demandés à la DG-RSDT*

Les requêtes en termes financiers doivent être en adéquation avec le projet à réaliser et doivent être justifiées. Deux critères fondamentaux seront pris en considération :

- Adéquation du matériel léger demandé avec l'objectif et la méthodologie du travail ; le matériel doit répondre aux objectifs assignés et permettre de conduire les méthodes préconisées par l'équipe du projet. Il faut donc décrire le matériel déjà disponible (notamment les équipements de laboratoire et les moyens informatiques), les manques, la manière dont le matériel demandé s'inscrit dans un processus de dynamisation du laboratoire ;
- Adéquation des frais de fonctionnement : si la demande consiste en des frais de terrain (mesures, observations, analyses) ou d'enquête, décrire clairement l'insertion de ces travaux dans la méthodologie préconisée, le volume de ces travaux et le nombre de personnes impliquées.

Remarque : L'acquisition du matériel lourd n'étant pas permis par cet appel d'offres, la mutualisation des moyens est encouragée et vivement recommandée.

Organismes pilotes :

ANDRU : Agence Nationale pour le Développement de la Recherche Universitaire, Avenue Pasteur, Hacène Badi (INA), BP62, 16200 El-Harrach, Alger, Algérie
Tel : 00213 21526801/02 – Fax : 00213 21526240 – http://www.andru.gov.dz

ANDRS : Agence Nationale pour le Développement de la Recherche en Santé
Cité du Chercheur (ex IAP) - Route de l'aéroport Es-Sénia – W. Oran.
Tel : 041.58.14.04/05 Fax : 041 58.29.48, http://www.andrs-dz.org

PNR : TECHNOLOGIES INDUSTRIELLES

Préambule

Aujourd'hui à travers l'activité de «Recherche-Développement » l'application technologique des acquis de la science est devenue non seulement l'équivalent d'une « ressource », exploitable en tant que telle, mais la ressource disponible la plus grande. Et dans la guerre « civile et économique », qui s'est développée depuis trente ans et ravage par sa violence sournoisement le monde en faisant « voler en éclats la Société du travail et l'État social » (J. Habermas), la capacité à exploiter cette ressource est devenue peu à peu le facteur essentiel de la compétitivité des entreprises. Ce programme œuvre à organiser en conséquence la technologie industrielle (le « reengineering »).

Le programme a pour objectif la satisfaction de besoins, l'ouverture de nouveaux espaces de liberté, l'augmentation de la productivité, la création d'emplois, la diminution de la consommation d'énergie et de matière premières, réduire la pollution et l'atteinte à l'environnement, amélioration des conditions de travail.

Par ailleurs et en vue de consolider le développement industriel du pays qui doit se focaliser sur les filières industrielles stratégiques qui peuvent créer la valeur ajoutée à long terme au vu de leurs performance récentes, il y a lieu d'entreprendre une recherche intensive dans les domaines des nouvelles technologies : équipements informatiques, architecture des ordinateurs, optoélectronique, technologies des logiciels, semi-conducteurs, nouveaux matériaux, télécommunications.

Les programmes doivent avoir un caractère diffusant; le succès de leur réalisation dépend plus des capacités de mobilisation des compétences humaines que des moyens matériels ou infrastructurels.

Les programmes de recherche ayant trait à la valorisation des matières premières doivent avoir un caractère prioritaire car agissant en amont de certaines branches économiques (énergies, agriculture, habitat, santé, ...) portant sur l'industrie chimique, l'agro-alimentaire, les matériaux de construction et les produits pharmaceutiques.

Les objectifs de recherche s'articulent autour d'axes de recherche correspondants aux branches industrielles jugées prioritaires dans le cadre du programme quinquennal et considérées comme porteuses en termes de développement par des récentes études.

Aussi et dans le but d'accélérer le processus de restructuration et de reconversion technologique de l'industrie nationale, et dans le cadre des programmes nationaux de recherche identifiés dans la loi, il est proposé un programme en technologies industrielles qui doit s'articuler sur trois « *piliers* » :

- les acteurs (utilisateurs finaux du produit de recherche)
- les pôles ou secteurs industriels;
- les programmes de recherche en technologie industrielle.

Piliers du PNR « Technologies Industrielles »

Le programme vise la mise à niveau de l'outil industriel et la compétitivité des entreprises dans un contexte de mondialisation et de globalisation; le détail des trois piliers de ce PNR est donné ci-dessous :

I- Les acteurs

Les **acteurs** principaux du programme sont :

- Les secteurs militaires
- Les secteurs liés à la sécurité des personnes et des institutions
- Les secteurs industriels publics et privés,
- L'agroalimentaire
- La PME/PMI
- Les secteurs artisanaux
- Les secteurs des services publics et privés

II- Les pôles industriels

L'activité « Recherche et Développement » concerne les **industries** suivantes :

II-1 Industries de biens matériels

- Industries médicales, paramédicales, et pharmaceutiques
- Industrie liées aux matériaux sidérurgique, métallurgie, matériaux avancés, semi-conducteurs
- Industries liées aux matériaux avancés pour les micros et les nanotechnologies (semi-conducteurs, bio, spin, opto)
- Industries liées au bâtiment (matériaux, procédés de construction, …)
- Industries liées à l'agriculture et l'agroalimentaire : production, procédés, …
- Industries liées à l'énergie (électrique, solaire, nucléaire, …) : production, transport, distribution, matériaux, machines, équipements, appareillages, …

- Industries liées à l'électronique, aux ordinateurs et leurs périphériques, aux télécommunications, aux technologies de l'information et des communications
- Industries liées aux capteurs et aux instruments de mesure
- Industries liées aux transports : automobile, ferroviaire, navale, aérospatiale, …
- Industries liées à l'eau (production, traitement, dessalement,…)
- Artisanat : bijouterie, cuir, tapis, industriel (introduction de machine de précision)
- Industries liées au recyclage
- Industries liées à la protection de l'environnement (réduction de la pollution, dépollution, ...)
- Industries liées à la chimie et la pétrochimie,
- Industries minières : Exploration, production, …

II-2 Industries de biens immatériels

- Installations industrielles (aspects socio-économiques, technologiques, …)
- Méthodes et instrumentation de contrôle, de normalisation, de certification (personnes, procédés et produits)
- Maintenance et sécurité industrielle
- Industrie des services : service public, tourisme, hôtellerie, production de systèmes de gestion, management informatisé
- Technologies des logiciels (soft, base de données, systèmes d'information, plateformes, …)
- Remontée des filières industrielles, re-engineering, opportunité de création de nouvelles entreprises
- GPAO (gestion de la production assistée par ordinateur) et GMAO (gestion de la maintenance assistée par ordinateur),
- Systèmes et microsystèmes : conception, gestion
- Développement de start-up et pépinières des entreprises.
- Systèmes intelligents de production et de gestion, Systèmes d'aide à la décision
- Automatisation, productique, systèmes de production intégrée, …
- Génie des procédés
- Compétitivité et pérennité des entreprises

III- Les méthodes: Programme de R-D en Technologies Industrielles

La réussite des Technologie Industrielles repose sur le rapprochement des secteurs industriels et académiques et sur le développement d'outils et méthodes qui interviennent dans tous les domaines et qui influent sur la productivité et la compétitivité des entreprises à savoir : produits, processus de flux, de modélisation, de management, et d'organisation.

Ceux-ci sont regroupés dans le programme de R-D suivant lié aux technologies industrielles dans leurs aspects matériels et immatériels :

- Stratégie et management
- Matériaux, capteurs, et instrumentations
- Modélisation et simulation
- Productique, automatique

Ce programme de R-D en Technologies industrielles est décomposé dans les thèmes suivants :

Axe 1 : Stratégie et Maintenance en Technologies Industrielles :

- **Thème 1** : Thèmes liés à l'Intelligence économique, veille technologique, gestion, sécurisation, implantation, brevet, logiciels, base de données, mise en réseau, TIC,
- **Thème** 2 : Thèmes liés à la Mise à niveau (matériel et immatériel) des sociétés et entreprises, analyse, conseil, maitrise,
- **Thème** 3 : Thèmes liés à la Mise à niveau de l'artisanat (industrialisation des méthodes artisanales)
- **Thème 4** : Thèmes liés à la Formations aux technologies et industries du futur (nano, biotechnologies) : management, développement du savoir faire, formation des formateurs, financement,
- **Thème** 5 : Thèmes liés à la gestion et au pilotage de projets
- **Thème** 6 : Thèmes liés à l'Innovation
- **Thème** 7 : Thèmes liés à l'Etude des marchés (analyse, nouveaux produits, …)
- **Thème** 8 : Thèmes liés au développement durable, la pérennité, la compétitivité des entreprises, le re-engineering: Outils et méthodes

Axe 2 : Matériaux, Capteurs, et instrumentations

- **Thème 1** : Thèmes liés au développement de matériaux, capteurs, instruments de mesure et de traitement
- **Thème** 2 : Thèmes liés aux outils et procédés de diagnostic, de maintenance et de sécurité industriels
- **Thème 3** : Thèmes liés à l'analyse de risques industriels et technologiques

Axe 3 : Modélisation et simulation pour l'optimisation

- **Thème 1** : Thèmes liés à la modélisation des systèmes de production et leur simulation dans tous les secteurs énumérés
- **Thème** 2 : Thèmes liés à la mécanique numérique : Etude et simulation de comportement de matériaux, de machines, de procédés de transformation, …
- **Thème** 3 : Thèmes liés à la modélisation et simulation des procédés physico-chimique (phénomènes de transfert, quantité de mouvement, chaleur, matière et interactions, génie de la réaction)
- **Thème** 4 : Thèmes liés à la constitution de réseaux de données, de BDD, de traitement de données et leur analyse, la fouille des données
- **Thème** 5 : Thèmes liés aux systèmes d'aide à la décision en production, en maintenance, et en gestion

Axe 4 : Productique, automatique

- **Thème** 1 : Thèmes liés à l'automatisation des chaines de production
- **Thème** 2 : Thèmes liés aux applications robotisées en environnement hospitalier et domestique
- **Thème** 3 : Thèmes liés aux TIC dans la production

AXES DE RECHERCHE-DEVELOPPEMENT

La réussite des Technologie Industrielles repose sur le rapprochement des secteurs industriels et académiques et sur le développement d'outils et méthodes qui interviennent dans tous les axes qui peuvent contribuer à l'amélioration de la productivité et la compétitivité des entreprises à savoir : produits, processus de flux, de modélisation, de management, et d'organisation.

Ceux-ci sont regroupés dans le programme de R-D suivant lié aux technologies industrielles dans leurs aspects matériels et immatériels :

A.1. Développements et/ou amélioration des procédés de production ;
A.2. Développements visant l'accroissement de la compétitivité industrielle (Technologie, produit et marché) ;
A.3. Développements visant à la réduction de l'utilisation de l'énergie et à l'atténuation des émissions de gaz à effet de serre par l'industrie ;
A.4. Matériaux, capteurs et instrumentations ;
A.5. Modélisation et simulation ;
A.6. Productique et automatique.

THEMES DE RECHERCHE-DEVELOPPEMENT

T1. Thèmes liés au développement de nouveaux procédés ou machines ;
T2. Thèmes liés à l'amélioration de procédés ou machines existants ;
T3. Thèmes liés aux développements de procédés concourant à la réduction de l'utilisation de l'énergie par l'industrie ;
T4. Thèmes liés aux développements de procédés concourant à la réduction des émissions des gaz à effet de serre par l'industrie ;
T5. Thèmes liés à l'intelligence économique, veille technologique, gestion, sécurisation, implantation, brevets, logiciels, base de données, mise en réseau, TIC ;
T6. Thèmes liés à la mise à niveau (matériel et immatériel) des sociétés et entreprises, analyse, conseil, maitrise ;
T7. Thèmes liés aux technologies et industries du futur (nano, biotechnologies) ;
T8. Thèmes liés à la gestion et au pilotage de projets ;
T9. Thèmes liés à l'innovation ;
T10. Thèmes liés à l'étude des marchés (analyse, nouveaux produits, …) ;
T11. Thèmes liés au développement durable, la pérennité, la compétitivité des entreprises et le re-engineering ;
T12. Thèmes liés au développement de matériaux, capteurs, instruments de mesure et de traitement ;
T13. Thèmes liés aux outils et procédés de diagnostic, de maintenance et de sécurité industriels ;
T14. Thèmes liés à l'analyse de risques industriels et technologiques ;
T15. Thèmes liés à la mécatronique : étude et simulation de comportement de matériaux, de machines, de procédés de transformation, … ;
T16. Thèmes liés à la modélisation et simulation des procédés physico-chimique (phénomènes de transfert, quantité de mouvement, chaleur, matière et interactions, génie de la réaction) ;
T17. Thèmes liés à la constitution de réseaux de données, de bases de données, de traitement et analyse de données ;
T18. Thèmes liés aux systèmes d'aide à la décision en production, en maintenance, et en gestion ;
T19. Thèmes liés à l'automatisation des chaines de production ;

MODELE DE PRESENTATION DU PROJET

SITUATION ACTUELLE DU PROJET: **Intitulé du PNR** **Code**

Nouveau projet : ☐

Projet reformule : ☐ *(Joindre une copie de la notification de l'avis de reformulation)*

1.1. Domiciliation du projet

1.2. Identification du projet

1.2.1- Nature de la recherche

Fondamentale ☐ Appliquée ☐ Développement ☐ Formation ☐

Titre du projet :	
Acronyme du projet :	
Intitulé du thème :	
Intitulé de l'axe :	
Intitulé du domaine :	
Mots-clés (12 max)	☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐
Durée estimée du projet	/ / /mois

1.2.2 Résumé du projet (250 mots)

1.3. Problématique du projet

Sommaire (250 mots)

1.4. Objectifs du projet

Lister les objectifs scientifiques, techniques, technologiques, socio-économiques et/ou socioculturels. (250 mots)

1.5. Description du projet

1.5-1- Etat des connaissances sur le sujet (500 mots)
1.5-2- Méthodologie détaillée (300 mots)
1.5-3- Principales références bibliographiques

1.6. Impacts attendus

Impacts directs et indirects (Scientifiques, socio-économiques, socioculturels)

1.7. Planning des taches / semestre

Taches	semestre 1	semestre 2	semestre 3	semestre 4
1)				
2)				
3)				
4)				
	EXEMPLE			
....			EXEMPLE	
	EXEMPLE			
	EXEMPLE			
...			EXEMPLE	
...				
p)				
Validation				

MODELE DE PRESENTATION DE L'EQUIPE DE RECHERCHE

1. *Identification du porteur (chef) de projet*

Nom & Prénom			
Grade			
Spécialité			
Statut	Enseignant chercheur(1) ☐ Chercheur permanent(2) ☐ Associé(3) ☐		
Email			
Adresse professionnelle			
Contacts	Tel :	Fax :	GSM :

Diplômes Obtenus (Graduation, Post-Graduation)		Année	Etablissement
1 (Bacc.)			
2 (L,M,Ing)			
3 (doct.)			

Participation à des programmes de recherche *(nationaux, Internationaux, multisectoriels)*

Intitulé du Programme	Année	Organisme

Lister vos trois derniers travaux les plus importants (recherche/recherche développement)

1	
2	
3	

2. Identification du partenaire socio-économique du projet

Nom & Prénom			
Grade			
Spécialité			
Statut	Enseignant chercheur(1) ☐ Chercheur permanent(2) ☐ Associé(3) ☐		
Email			
Adresse professionnelle			
Contacts	Tel :	Fax :	GSM :

Diplômes Obtenus (Graduation, Post-Graduation)		Année	Etablissement
1(Lic,M,Ing)			
2(Doct.)			

Participation à des programmes de recherche (nationaux, Internat., Sectoriels)		
Intitulé du Programme	Année	Organisme

A) Lister vos deux derniers travaux d'intérêt socio-économiques

1	
2	

B) Autres Projets dans lesquels le partenaire du projet est impliqué

Intitulé	Ministère concerné	Type de Projet*(*)*				Durée du projet	Année de démarrage
		A	**B**	**C**	**D**		

(1) Concerne les chercheurs universitaires (université, centre de recherche, école, institut).
(2) Concerne les chercheurs permanents (centre, unité, institut de recherche)
(3) Concerne les chercheurs associés (établissement de rattachement où le chef du projet exerce les fonctions de chercheur associé).
(4)Préciser la fonction des personnels administratifs (cadre supérieur, fonctionnaire supérieur, etc.
(*) Cocher la case correspondante :

A : Projet par voie d'avis d'appel à proposition de projets (PNR.).
B : Projet de recherche universitaire relevant de la CNEPRU.
C : Projet de recherche sectorielle relevant des centres et unités de recherche sous tutelle du MESRS et hors MESRS.
D : Projet de coopération.

3. Chercheurs impliqués dans le projet *(une fiche par chercheur)*

Nom & Prénom			
Grade			
Spécialité			
Statut	Enseignant chercheur(1) ☐ Chercheur permanent(2) ☐ Associé(3) ☐		
Email			
Adresse professionnelle			
Contacts tel :	Tel :	Fax :	GSM :

Diplômes Obtenus (Graduation, Post-Graduation)		Année	Etablissement
1			
2			
3			

Participation à des programmes de recherche		
Intitulé du Programme	Année	Organisme

A) Lister vos deux derniers travaux les plus importants	
1	
2	

B) Lister les autres projets dans lesquels le chercheur est impliqué	

C) **Tâches affectées au chercheur** (à mentionner clairement):	
1	
2	
3	
4	
5	

4. Composante de l'équipe de recherche

*(**Tableau anonyme : six personnes au maximum dont 3 chercheurs confirmés.** Inscrire le responsable du projet en début de liste, ne pas inscrire de nom, ni l'intitulé de l'établissement de rattachement)*

Grade universitaire ou scientifique	Dernier diplôme obtenu	Tâche principale affectée dans le projet	Emargement
1-			
2-			
3-			
4-			
5-			
6-			

-Ne pas inscrire dans ce tableau les noms des membres de l'équipe, ni leurs établissements de rattachement.
-Indiquer en tête de liste les informations relatives au porteur (chef) de projet.

5. Equipements scientifiques disponibles

5.1- Matériel existant pouvant être utilisé dans l'exécution du projet

Nature	Localisation	Observations

5.2 – Matériel et Mobilier de Bureau à acquérir pour l'exécution du projet

Nature	Montant en DA	Destination	Observations

Détailler *la liste des matériels et mobiliers dont les montants sont mentionnés dans l'annexe financière.*

5. Annexe financière : Budget et postes de dépenses prévisionnels (exprimés en DA)

Intitulés des postes de dépenses par année	1ère	2ème
REMBOURSEMENT DE FRAIS		
Frais de séjour scientifique et de déplacement à l'étranger		
Frais de séjour scientifique et de déplacement en Algérie		
Frais d'organisation de rencontres scientifiques		
Honoraires des enquêteurs		
Honoraires des guides		
Frais de travaux et de prestations		
MATERIEL et MOBILIER de BUREAU		
Matériels et instruments scientifiques		
Matériel informatique		
Matériels d'expérience (animaux, végétaux, ... etc)		
Mobilier de bureau et de laboratoire		
Entretien et réparation		
FOURNITURES		
Produits chimiques		
Produits consommables		
Composants électroniques, mécaniques et audio- visuels		
Accessoires et consommables informatiques		
Papeterie et fournitures de bureau		
CHARGES ANNEXES		
Périodiques		
Ouvrages et documentation scientifiques et techniques		
Logiciels		
Impression et Edition		
Affranchissements Postaux		
Communications téléphoniques, Fax, Internet		
Droits de douanes, Assurances		
PARC AUTOMOBILE		
Carburant		
TOTAL DES CREDITS OUVERTS :		

***Remarque** : Les besoins financiers en devises doivent être exprimés en Dinars Algériens, après conversion au taux de change en cours*

الجمهوريــة الجزائريــة الديمقراطيــة الشعبيــة

République Algérienne Démocratique et Populaire

وزارة التعليــم العالــي و البحــث العلمــي

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

المديريــة العامــة للبحث العلمــي و التطويــر التكنولوجــي

Direction Générale de la Recherche Scientifique et du Développement Technologique

ATTESTATION DE DOMICILIATION DU PROJET

Nous soussignés, membres de l'équipe de recherche impliqués dans l'exécution du projet de recherche intitulé :

attestons que le projet cité ci-dessus a été présenté sous l'égide de [(1)] :

avec notre consentement.

Nous attestons de notre accord pour sa domiciliation au sein de l'organisme pilote désigné par la Direction Générale de la Recherche Scientifique et du Développement Technologique pour assurer le suivi de l'exécution du projet suscité.

A..... le .....

Membres de l'équipe de recherche intervenant dans l'exécution du projet :

Noms et prénoms	Signatures

(1) Indiquer l'intitulé de l'établissement de rattachement du responsable du projet ou de l'établissement où ce dernier exerce des fonctions de chercheur associé.

الجمهوريــة الجزائريــة الديمقراطيــة الشعبيــة

République Algérienne Démocratique et Populaire

وزارة التعليـم العالـي و البحـث العلمـي

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

المديريـة العامـة للبحـث العلمـي و التطويـر التكنولوجـي

Direction Générale de la Recherche Scientifique et du Développement Technologique

ATTESTATION D'ACCEPTATION

des modalités de soumission et d'exécution de projet

Nous soussignés, membres de l'équipe de recherche impliqués dans l'exécution du projet de recherche intitulé :

Soumis dans le cadre de l'avis d'appel à propositions de projets de recherche lancé par la Direction Générale de la Recherche Scientifique et du Développement Technologique, et relatif au Programme National de Recherche (PNR) :

Intitulé PNR :	
Domaine :	
Axe :	
Thème :	

attestons que nous ne sommes pas impliqués dans un autre projet en cours d'exécution dans le cadre des avis d'appels relatifs au Programme National de Recherche.

Confirmons Mr, Mme, Melle : dans sa qualité de responsable du projet jusqu'à la fin de la durée de ce dernier, sauf cas de force majeure. Nous attestons par ailleurs de notre disponibilité à participer à l'exécution du projet conformément à la réglementation en vigueur durant toute la durée qui lui est impartie.

A..... le .....

Membres de l'équipe de recherche intervenant dans l'exécution du projet :

Noms et prénoms	Signatures

(1) Indiquer l'intitulé de l'établissement de rattachement du responsable du projet ou de l'établissement où ce dernier exerce des fonctions de chercheur associé.

الجمهوريــة الجزائريــة الديمقراطيــة الشعبيــة

République Algérienne Démocratique et Populaire

وزارة التعليــم العالــي و البحــث العلمــي

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

المديريــة العامــة للبحث العلمــي و التطويــر التكنولوجــي

Direction Générale de la Recherche Scientifique et du Développement Technologique

ATTESTATION DE DEPOT
de projet de recherche dans le cadre des PNR

Je soussigné :

Fonction :

Atteste du dépôt, sous ma direction, du projet de recherche intitulé :

dans le cadre du programme national de recherche (PNR) suivant :

Intitulé PNR :	
Domaine :	
Axe :	
Thème :	

Membres de l'équipe de recherche intervenant dans l'exécution du projet :

Noms et prénoms	Signatures

Cette attestation a été délivrée pour servir et faire valoir ce que de droit.

A..... Le .....

الجمهوريــة الجزائريــة الديمقراطيــة الشعبيــة

République Algérienne Démocratique et Populaire

وزارة التعليـم العالـي و البحـث العلمـي

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

المديريـة العامـة للبحـث العلمـي و التطويـر التكنولوجـي

Direction Générale de la Recherche Scientifique et du Développement Technologique

FICHE D'EVALUATION
de projet de recherche dans le cadre des PNR

1. Identification du projet PNR

Titre du projet :	
Acronyme du projet :	
Nom du responsable du projet :	
Etablissement :	
Intitulé du PNR :	
Domaine :	
Thème :	
Axe :	
Numéro du projet :	
Numéro d'expertise :	

2. Identification de l'expert

Nom & Prénom de l'expert :	
Discipline de l'expert :	
Domaine de recherche :	
Organisme :	
Université ou Centre de recherche :	
Laboratoire :	

Je déclare avoir pris connaissance de la charte de déontologie de la DGRSDT et de l'avoir accepté. Pour autant que je sache, je n'ai aucun conflit d'intérêt dans l'évaluation de cette proposition.

Date : **Signature :**

Important :

- La fiche est destinée à donner des appréciations qualitatives et à évaluer le projet selon différents critères.
-Vos commentaires peuvent être plus ou moins développés selon l'importance que vous attacherez aux différentes rubriques.
-Les commentaires que vous apportez sont susceptibles d'être repris par le Comité d'Evaluation et sous sa responsabilité, pour être communiqués aux proposants dans le cadre des rapports de synthèse d'évaluation.

3. Adéquation du projet au regard de l'appel à projets

Appréciations & Commentaires

Appréciation : Excellente : **A++** ☐ Très bonne : **A** ☐ Bonne : **B** ☐ Moyenne : **C** ☐

4. Qualité scientifique du projet (sujet, objectifs, démarche, impacts..)

- Intérêt du sujet ; validité de sa justification ; caractère novateur par rapport à l'état des connaissances
- Qualité de la problématique et perspectives
- Clarté des objectifs de recherche et des résultats attendus
- Contribution à la structuration d'une communauté scientifique (réseaux, pôles d'excellence.....)
- Contribution à l'interdisciplinarité
- Qualité de l'état des connaissances sur le sujet
- Perspectives de publication et de diffusion des résultats

Appréciations & Commentaires

Appréciation : Excellente : **A++** ☐ Très bonne : **A** ☐ Bonne : **B** ☐ Moyenne : **C** ☐

5. Méthodologie (méthodes, outils, modèles, théories..)

- La méthodologie est-elle exposée de façon suffisamment développée et précise ?
- Quelle est sa pertinence en regard de l'état des connaissances relatives aux méthodes dans ce domaine.

Appréciations & Commentaires

Appréciation : Excellente : **A++** ☐ Très bonne : **A** ☐ Bonne : **B** ☐ Moyenne : **C** ☐

6. Compétences Scientifiques et cohérence du montage institutionnel

- Compétences scientifiques du responsable du projet
  - adéquation de ses travaux scientifiques avec le contenu du projet
  - qualité des productions scientifiques antérieures
  - capacité du responsable à conduire le projet
- Compétences scientifiques des membres du projet
  - adéquation des travaux scientifiques avec le contenu du projet
  - qualité des productions scientifiques antérieures
- Cohérence et pertinence du montage institutionnel proposé
  - est-il justifié par le responsable du projet ?
  - est-il selon vous gage d'efficacité ? Est-il pertinent (complémentarité scientifique et/ou technique des partenaires) ?
- Apporte-t-il une contribution à la structuration d'une communauté scientifique à promouvoir ?

Appréciations & Commentaires

Appréciation : Excellente : **A++** ☐ Très bonne : **A** ☐ Bonne : **B** ☐ Moyenne : **C** ☐

7. Faisabilité (programme de travail, calendrier, modalités diverses)

- Faisabilité du projet
- Qualité du plan de travail
- Réalisme du calendrier
- Modalités de travail en commun

Appréciations & Commentaires

Appréciation : Excellente : **A++** ☐ Très bonne : **A** ☐ Bonne : **B** ☐ Moyenne : **C** ☐

8. Moyens humains et financiers

- La composition de l 'équipe (rapports membres séniors/membres juniors ; part du temps prévu par les principaux chercheurs à consacrer au projet …) est-elle en adéquation avec les objectifs du projet ?
- Les moyens nouveaux demandés répondent-ils à une nécessité ? (sont-ils justifiés par le porteur de projet ?)
- La demande budgétaire est-elle réaliste par rapport aux objectifs ? (missions, main-d'œuvre, équipements, investissements ?)

Appréciations & Commentaires

Appréciation : Excellente : **A++** ☐ Très bonne : **A** ☐ Bonne : **B** ☐ Moyenne : **C** ☐

9. Valorisation (publications, brevets, formation, retombées sociétales)

- Publications, brevets & incidences sur la formation

Appréciations & Commentaires

- Impacts socio-économiques

Appréciations & Commentaires

Appréciation : Excellente : **A++** ☐ Très bonne : **A** ☐ Bonne : **B** ☐ Moyenne : **C** ☐

10. Résumé de l'évaluation

Cet avis général est anonyme, il sera intégré dans les rapports d'évaluation transmis aux proposants.

Points forts	Points faibles

Avis général de l'expert

Résumé de l'avis

Commentaires et recommandations

Notation d'ensemble de l'évaluateur :

Appréciation : Excellente : A++ ☐ Très bonne : **A** ☐ Bonne : **B** ☐ Moyenne : **C** ☐

Note Globale

Visas de l'Expert

والمستمر في فروع علوم الهندسة وتجنيد وتثمين الطاقات الوطنية في الدراسات والخبرات في الميادين الأساسية لتكنولوجيات طرق صناعة المنتجات والتجهيزات.

الإجراءات المتعلقة بالمعلومات العلمية والتقنية: يعتبر التحكم في دورة إنتاج ونشر المعلومات العلمية رهانا استراتيجيا في تحديد نشاط البحث العلمي. وتتمحور التدابير التي ينبغي اتخاذها خلال الفترة الخماسية أساسا حول تحسين نظام المراقبة باعتباره أداة تحليل للقوى المحركة الأساسية المؤثرة في النظام الوطني للمعلومات، وأداة مساعدة لاتخاذ القرار، وكذا دفع عجلة عملية وضع نظام وطني للمعلومات العلمية والتقنية والإنتاج المكثف لقواعد بيانات وطنية، وتحديد إستراتيجية طبع ونشر المجلات العلمية الوطنية.

إجراءات تتعلق بالتعاون العلمي الوطني والدولي: يمثل التعاون العلمي وطنيا ودوليا عنصرا هاما من عناصر النظام الوطني للبحث، إذ أنه ومع عصر العولمة يبقى انفتاح الباحثين على العالم الخارجي ضرورة قصوى لضمان نوعية ونجاعة أعمالهم التي يعود فيها الفضل أساسا إلى التبادل الدائم مع نظرائهم الوطنيين أو الأجانب الذين يقومون بأعمال مماثلة أو مكملة.

إجراءات تتعلق بالتثمين الاقتصادي لنشاط البحث العلمي والتطوير التكنولوجي: يمثل المرحلة الأخيرة من عملية نقل المنتجات والمعرفة من فضاءات البحث إلى القطاع الاقتصادي، وهذا ما يستوجب القيام بعدد من الإجراءات لاسيما تطبيق تسيير استراتيجي وذلك بتوجيه الإبداع لدى باحثينا نحو المواضيع الأكثر ملائمة من وجهة النظر الاقتصادية ، وإنشاء هياكل دعم التثمين والتعجيل بإنشاء الفروع داخل المؤسسات العمومية ذات الطابع العلمي والتكنولوجي والمؤسسات الجامعية، وكذا وضع جهاز تشريعي وتنظيمي ومالي مساعد ومحفز لتقييم الأفكار المجددة بهدف طرحها في السوق وتعزيز إجراءات التثمين بخلق أموال التشغيل انطلاقا من إدراج التقنيات الحديثة في تسيير الابتكار.

إجراءات تتعلق بتمويل البحث العلمي والتطوير التكنولوجي للفترة 2008- 2012 :
سيكون التمويل مرتبطا بالأهداف العلمية ويتكفل بكل الأعمال المبرمجة من حيث البرمجة، والتقييم، والتثمين الاقتصادي، وتدعيم محيط البحث وتنظيمه وإنجاز الهياكل القاعدية والتجهيزات الخاصة بالبحث ، والتعاون العلمي وكذا الجوانب المتعلقة بالمعلومات العلمية والتقنية.

أهداف برنامج التكنولوجيات الصناعية

تنصب الأهداف العلمية حول محاور بحث تناسب الفروع الصناعية التي تعتبر ذات أولوية وتعتبرها الدراسات الحديثة من عوامل التطور وهكذا وبغرض التعجيل بعملية إعادة الهيكلة والتحويل التكنولوجي للصناعة الوطنية ، يقترح من بين البرامج الوطنية للبحث المحددة في القانون ،برنامج التكنولوجيات الصناعية في ميادين أنظمة الإنتاج المدمجة والهندسة الكهربائية والآلية وهندسة الطرائق والهندسة الميكانيكية ومن جهة أخرى ،وعملا على تدعيم التنمية الصناعية للبلاد والتي يجب أن تركز على الاختصاصات الصناعية الإستراتيجية التي يتم بموجبها خلق القيمة المضافة على المدى الطويل بالنظر إلى أدائها الحديث لا بد من مباشرة بحث مكثف في ميادين التكنولوجيات الجديدة لا سيما تجهيزات الإعلام الآلي وهندسة أجهزة الكمبيوتر والإلكترونيك البصرية وتكنولوجيا البرامج وأنصاف النواقل والعتاد الجديد والإتصالات السلكية وإلا سلكية . وتتميز البرامج الذكورة أعلاه بطابع الإنتشار كما يتوقف نجاحها على قدرات تعبئة الكفاءات البشرية أكثر مما يتوقف على الوسائل المادية أو المنشئات الأساسية .

الإجراءات المعـــــدة للتنفيذ

إضافة إلى الأربع والثلاثين (**34**) برنامجا وطنيا للبحث المتعلقة بالفترة الخماسية **2008-2012** تم تحديد مائة (**100**) إجراء حيث يعد تنفيذها المتزامن والمتعاقب ضرورة قصوى لنجاح الأهداف المسطرة.ومن بين هذه الإجراءات نذكر:

الإجراءات المتعلقة بمؤسسات التعليم العالي: تهدف سياسة البحث المنتهجة في هذا المجال إلى المشاركة الكاملة للأساتذة الباحثين في المسعى الوطني في مجال البحث العلمي وذلك بإشراك أكثر من **28000** أستاذ باحث مع حلول سنة **2012** .وعليه سيتم اتخاذ إجراءات تهدف خاصة إلى جعل مهنة المطور مهنة أكثر جذبا بالإضافة إلى وضع تدابير تحفيزية خاصة بإيداع البراءات ، وإنجاز أرضيات تكنولوجية لصناعة النماذج الأولية والعينات طبقا للمعايير الصناعية، وكذا إدراج تدريس وسائل صناعة النماذج والمحاكاة والإنجاز بمساعدة الكمبيوتر على مستوى التكوين الأولي

وهنا يجب التنويه إلى أن الإعلان عن البرامج الوطنية للبحث يبقى بوضوح عملية إستراتيجية وذات مغزى عميق، تعكس سعي الأمة وإرادتها المعتبرة لترقية البحث العلمي والتطوير التكنولوجي والتي لا يمكن تحقيقها دون الوفاء بالالتزامات المتعلقة أساسا بتقديم حوصلة الأهداف المحصلة والنتائج الاجتماعية والاقتصادية وحسن استعمال ثروات الأمة.

لهذا الغرض ، أوكل إلى المديرية العـــامة للبحث العـــلمي والتطوير التكنولوجي مهمة التكفل بتنفيذ مجموعـــة الإجراءات المنصوص عليها في القانون رقم **08-05** السالف الذكر، إلى جانب مواصلة العـــمل على إرساء واحترام الآليات المناسبة بغية تطوير الابتكار ذا الطابع التجديدي بهدف تخليص البلاد من التبعية الاقتصادية والعـــلمية والتكنولوجية على المديين المتوسط والبعيد والمضي قدما نحو تحقيق تنـــمية مستدامة تعـــود بالفائدة على الأجيال القادمة.

لا ينبغـــي أن يكون متعهدو مشاريع البحث والخبراء الذين يسهرون على تقييم هذه المشاريع بمعـــزل عن هذا المسار وكذا الأهداف المسطرة والنتائج المرجوة. ولقد أدرجنا في الوثيقة جملة التوجيهات المتضمنة كيفيات التقييم والتي تشكل، بالنسبة للبحث العـــلمي والتعـــليم العـــالي أيضا ، مفتاح الاعتراف بنجاعة الباحثين وأساس تحسين فعـــالياتهم . إن هذا المسار لم يتخذ اعتباطيا ، بل هـــو نتيجة توصيات عـــديدة لهيئات عـــلمية وسياسية ، وينبغـــي أن يكون النقطة المركزية للانطلاق نحو الامتياز.

مديرية البرمجة، تقييم البحث والاستشراف

تمـــهـــيد

تحدد المادة الثالثة (03) من القانون رقم 08ـ05 المؤرخ في 16 صفر عـام 1429 الموافق 23 فبراير سنة 2008 والمتضمن القـانون التوجيهي والبرنامج الخماسي حول البحث العلمي والتطوير التكنولوجي (2008-2012)، الأهداف الأساسية للبحث العـلمي والتطوير التكنولوجي المـقررة في العـشرية القادمة.

ومن أجل بلوغ هذه الأهداف المسطرة حددت المادة الرابعـة (4) من القانون السالف الذكر عـناوين الأربع وثلاثين (34) برنامجا وطنيا للبحث، والتي تم إعداد محتوياتها من قبل أربعمائة وثمانون(480) خبيرا بمشاركة القطاعات الاقتصادية والاجتماعـية والثقافية وكذا النخب الجزائرية المتواجدة بالخارج. ولقد جرت هذه الأشغال في شكل ورشات أثناء مختلف التجمعات (وهران وبجاية وعنابة في شهر جانفي 2009، بسكرة في فيفري 2009، الجزائر في جوان وديسمبر 2009) واختتمت سلسلة الأشغال بتجمع انعقد يومي 24 و 25 فيفري 2010 ببوسماعـيل تمت فيه الصياغة النهائية لمضامين البرامج وكيفيات الانتقاء والتقييم تحضيرا للإعلان عن مشاريع هذه البرامج.

ويفرض الإعلان عن هذه المشاريع شروط مسبقة لاسيما ما يتعلق بإعادة تنشيط المجلس الوطني للبحث العـلمي والتقـني الذي كرسه القانون، وهو الجهاز المقرر الأعـلى في ما يخص السياسة الوطنية للبحث العـلمي والتطوير التكنولوجي وتحديد الأولويات فيما بين البرامج الوطنية للبحث، والتي لم يتم الإعلان عنها بسبب التأخر المسجل في تنصيب بعض لجان ما بين القطاعات وكذا المجلس الوطني للتقييم المكلف بإعداد مرجع وطني وميثاق التقييم بالمشاركة الكاملة لهيئات التقييـــم (المجلس العـلمي ، اللجان القطاعية الدائمة ، اللجان القطاعـية المشتركة). ونتيجة لهذا التأخر، كان لزاما على المديرية العـامة للبحث العـلمي والتطوير التكنولوجي أن تعـمل على إطلاق الإعلان عن الأربع وثلاثين (34) برنامجا المحددة في القانون مع تحديد المساواة في الأولوية. وتجدر الإشارة إلى أنه في حالة تسجيل أي تأخر في الإعلان عن بعض البرامج فإنما يعود ذلك إلى أسباب تقنية بحتة تقتضيها أجندة مخطط تنفيذ العملية بالنظر إلى كثافة العمل الناتج عنها.

مديرية برمجة البحث و التقييم و الاستشراف

http://www.nasr-dz.org

م ع ب ع ت ت - م ب ب ا ت - ماي 2010

الموقع الإلكتروني: www.nasr-dz.org / www.dprep.nasr-dz.org البريد الإلكتروني: dprep@nasr-dz.org
الهاتف : 17 / 15 87 63 021 البريد الإلكتروني: pnr@nasr-dz.org

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
وزارة التعليم العالي و البحث العلمي
المديرية العامة للبحث العلمي
والتطوير التكنولوجي

البرنامج الوطني للبحث

التكنولوجيات الصناعية

RSDT
من أجل بحث علمي مفيد ...